



LETTRE EXPORT

Le bulletin d'information à destination des adhérents de la FEB



DANS CE NUMÉRO

**PERFORMANCES À L'EXPORT
DES FILIÈRES AGRICOLES ET
AGROALIMENTAIRES**

FAQ BREXIT

**CHINE - GUIDE
D'UTILISATION CIFER**

APPUI À L'UKRAINE

Performances à l'export des filières agricoles et agroalimentaires en 2021

Le panorama des échanges agricoles et agroalimentaire français en 2021 fait ressortir une valeur des exportations françaises en hausse en 2021 (+ 13 %) par rapport à l'année 2020 fortement pénalisée par la pandémie de Covid-19.

Les exportations sont également en hausse par rapport à 2019. La France maintient son 6e rang d'exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires avec 4,5 % de part de marché.

La balance commerciale de la France est excédentaire de 8 Mds EUR, avec un accroissement du solde positif de nos échanges de produits agricoles et agroalimentaires avec les pays tiers (+ 7 %) et une réduction du déficit avec les pays de l'Union européenne (+ 28 %).

Mise à jour des foires aux questions post-Brexit

Après le report par les autorités britanniques de l'introduction des processus de contrôle SPS aux frontières au Royaume-Uni de juillet 2022 à fin 2023, les foires aux questions (FAQ) post-Brexit concernant le domaine végétal et le domaine animal ont été mises à jour. Les points modifiés ont été spécifiquement surlignés dans les documents. Les produits concernés par ce report y figurent. Pour consulter la FAQ pour le domaine végétal, [cliquer ici](#) ; pour le domaine animal, [cliquer ici](#).



©Délifrance

Guide d'utilisation de l'outil CIFER permettant d'exporter vers la Chine

Le Centre européen des PME, structure d'appui aux PME européennes financée par la Commission européenne, a élaboré un [guide pour l'utilisation de l'outil CIFER](#), plateforme d'enregistrement des établissements souhaitant exporter vers la Chine. Un webinaire de présentation de ce guide détaille les étapes du processus d'enregistrement, les nouvelles exigences en matière d'étiquetage et d'emballage et comprend une séance de questions/réponses ainsi que la liste des coordonnées des autorités compétentes en matière de sécurité alimentaire dans les États membres. Pour revoir le webinaire, [cliquer ici](#).

Appui à l'Ukraine pour exporter ses produits agricoles

La Commission européenne a lancé le Plan « Solidarity Lanes » pour aider l'Ukraine à exporter ses produits agricoles en dépit de la guerre et du blocus des ports de la Mer Noire. Le plan active la coopération intracommunautaire pour acheminer rapidement les produits, les exporter ou les stocker en sécurité dans l'Union européenne. 20 M de tonnes de céréales doivent ainsi sortir d'Ukraine avant la nouvelle récolte. Une série d'actions doit permettre de faciliter la logistique : mise à disposition de matériel de transport, flexibilité dans les formalités frontalières douanières et sanitaires. Le plan recommande également de prioriser les cargaisons ukrainiennes, notamment dans les plannings ferroviaires. Un accord de transport routier est aussi en préparation avec l'Ukraine et la Moldavie pour accroître les capacités des infrastructures, notamment les liaisons ferroviaires et les terminaux fer-route. Parallèlement, l'Union européenne vient de suspendre pendant un an la totalité des droits de douanes pour les produits ukrainiens.